

de l'hon. Levis Peter Sherwood, membre du conseil législatif. M. Ross dit quelques paroles de louange à l'adresse du défunt, dont la perte, dit-il, affectera péniblement tous ses confrères. Il propose que, pour témoigner son respect pour le défunt, le conseil s'ajourne.

M. Irving profite de la circonstance pour annoncer la mort de l'hon. Jean-Baptiste Taché, décédé le 15 août dernier, et qui était universellement respecté et est généralement regretté. Lui (M. Irving) avait eu le bonheur d'être en connaissance intime avec son défunt ami. Il eût mieux aimé voir un Bas-Canadien chargé de la tâche pénible d'annoncer la mort de son respecté confrère : mais puisqu'on l'en avait chargé et que d'un autre côté il n'était pas d'usage en pareille occasion de faire de longs panegyriques, il ne pouvait s'empêcher de rendre à l'hon. défunt un dernier témoignage de respect, en disant que, par sa défensive invariable et énergique des droits constitutionnels et en remplissant parfaitement bien tous ses devoirs domestiques et privés, M. Taché s'était rendu cher aux cœurs de ses concitoyens. Le conseil s'est alors ajourné à mardi à 3 heures P. M.

TORONTO, Jeudi, 23 mai 1850.

M. Polette obtient un congé d'absence pendant quinze jours, pour affaire urgente.

Sur motion de l'hon. M. Baldwin.

Résolu.—Que demain étant le jour fixé pour célébrer la naissance de Sa Majesté, cette chambre, lorsqu'elle s'ajournera, s'ajourne à lundi prochain.

La chambre reprend les débats sur l'amendement proposé hier par l'hon. M. Boulton à la motion de M. Fergusson, pour voter une adresse en réponse au discours de Son Excellence, lequel amendement comporte "que tous les mots après augmenter" dans la 9e paragraphe, soient retranchés, et les mots "graphiquement la représentation parlementaire" de la province suivant le chiffre de la population, et sui vant une franchise plus étendue ne manquera pas d'occuper son attention, aussi bien que l'extension du principe électif au conseil législatif, principe que cette chambre a vu avec beaucoup de satisfaction recommandé récemment par le gouvernement de Sa Majesté au parlement impérial, en rédigeant une constitution nouvelle pour l'anc des colonies-sœurs, soient insérés à leur place.

Et le dit amendement étant de nouveau lu; et la question étant mise, la chambre s'est divisée :

Pour :—Messieurs Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Cameron de Kent, Christie, De Witt, Holmes, Hopkins, Johnson, McConnell, Papineau, Prince, Sanborn et Smith de Frontenac.—13

Contre :—Messieurs Armstrong, Badgley, le procureur-général Baldwin, Boutillier, Cameron de Cornwall, Cartier, Cauchon, Cayley, Chabot, Chauveau, Davignon, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Hincks, Jobin, Lacoste, le procureur-général, LaFontaine, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Sir Allan N. McNab, Malloch, McFarland, McLean, Merritt, Méthot, Meyers, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Price, Richards, Robinson, Sauvageau, Scott des Deux-Montagnes, Seymour, Smith de Wentworth, Stevenson, Taché, Thompson, et Viger.—51.

M. Malloch propose que la considération ultérieure de la question principale soit remise à lundi prochain ; rejeté.

L'hon. M. Boulton propose en amendement au projet d'adresse, que les mots " lorsqu'ils lui seront transmis par Son Excellence" dans le 15e paragraphe, soient retranchés, et les mots "qu'il le désire voir immédiatement soumettre, afin d'avoir amplement le temps dès le commencement de la session, de les examiner avec cette attention délicate que la chambre peut rarement accorder à une pétition si avancée," soient insérés.

Pour :—Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Cameron de Cornwall, Cameron de Kent, Cayley, Christie, De Witt, Hopkins, Sir Allan N. McNab, Malloch, McConnell, McLean, Meyers, Papineau, Prince, Robinson, Seymour, Smith de Frontenac, et Stevenson.—29.

Contre :—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Boutillier, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Hincks, Jobin, Johnson, Lacoste, le procureur-général LaFontaine, LaTerrière, Laurin, Lemieux, McFarland, Merritt, Méthot, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Price, Richards, Ross, Sanborn, Sauvageau, Scott des Deux-Montagnes, Smith de Wentworth, Taché, Thompson et Viger.—41.

L'hon. M. Boulton propose de nouveau en amendement au projet d'adresse, que tous les mots après " ne manquera pas" dans le 16e paragraphe, soient retranchés et les mots "d'effectuer dans les dépenses disproportionnées du gouvernement des réductions assez considérables et étendues pour convaincre le pays du zèle avec lequel le parlement a entrepris de remplir ce devoir si important pour les électeurs, sans aucunement nuire à l'efficacité du service public," y soient ajoutés :

Pour :—Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Cameron de Cornwall, Cameron de Kent, Cayley, Christie, De Witt, Hopkins, Sir Allan N. McNab, Malloch, McLean, Meyers, Papineau, Prince, Robinson, Sanborn, Seymour, Smith de Frontenac, Stevenson.—20.

Contre :—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Boutillier, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Flint, Fournier, Guillet, Hall, Hincks

Holmes, Jobin, Lacoste, le procureur-général LaFontaine, Laurin, Lemieux, McFarland, Merritt Méthot, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Price, Richards, Sauvageau, Scott des Deux-Montagnes, Smith de Wentworth, Taché, Thompson et Viger.—38.

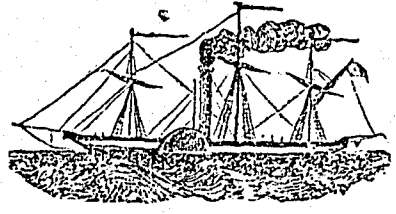
Et la chambre ayant continué à siéger après minuit, vendredi.

AVIS DE MOTIONS ET AUTRE.

L'expédition de Cuba.

Cette expédition est déjà terminée et d'une manière digne de son origine folle et coupable. Le Général Lopez, avec ses aventuriers, tomba à l'impromptu sur la ville de Cardenas, dans la nuit du 18 au 19 mai. Ils étaient au nombre d'environ 600. La ville était ouverte et il ne s'y trouvait pas une force capable de se défendre. Cependant les assaillants rencontrèrent une résistance énergique. Après un facile triomphe de la part de Lopez, son premier soin fut de visiter la caisse de la douane où il trouva en 50,000 piastres, dont il s'empara. Cependant, il paraît que la chaude réception qu'il avait reçue fit réfléchir ses compagnons d'aventure, et ils demandèrent tous à se rembarquer. Le Général repartit donc brusquement et il est maintenant de retour aux Etats-Unis avec l'argent qu'il a volé. Toute la presse honnête est indignée de cet acte de piraterie et appelle le clameur sur la tête des coupables. Déjà le Président Taylor, en apprenant la descente des aventuriers à Cardenas, avait exhalé contre eux, dit-on, son indignation, avec la franchise d'un vieux soldat.

Nouvelles d'Europe.



ARRIVEE DE L'ASIE.

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTS.

En 9 jours de Liverpool à Québec.

Nous empruntons au Canadien le précis suivant des nouvelles d'Europe :

L'Asia, nouveau paquebot de la ligne Cunard, porteur de la malle anglaise du 18 mai, a fait sa première traversée de Liverpool à Halifax dans le court espace de huit jours et dix-sept heures, et une dépêche télégraphique, annonçant son arrivée, a été reçue à Québec avant-hier, 27 du mois, 9 jours après son départ d'Angleterre. Il faut avouer que c'est commencer heureusement la lutte avec la ligne Collins, dont le premier bâtiment, l'Atlantic, a mis 13 jours à faire la traversée de New-York à Liverpool. Il est vrai que celui-ci a été retardé de 36 heures par quelques dérangements dans son mécanisme. Il devait repartir de Liverpool le 20, deux jours après P. M.

New-York 27 mai. Le vapeur Asia est arrivé ce matin à 5 heures, en moins de 9 jours de Liverpool. Le coton avait haussé de 1/4, la farine de 1/8 à 2/8, le maïs de 1/8 à 1/8, le froment de 2/4 à 4/8 les 70 livres. Les consolidés avaient fermé à 96 3/4.

Les nouvelles politiques sont intéressantes, quoique sans grande importance.

D'après une autre dépêche, reçue ce matin, la solution de la question anglo-grecque n'est pas de nature à satisfaire les gouvernements français et russe, mais lord Palmerston a dit à la chambre des communes qu'il espérait qu'il ne résulterait de ce circonstance aucune interruption de la bonne entente avec la France. Cependant l'assemblée nationale a pris l'affaire au sérieux, et le général d'Hilliers, ministre des affaires étrangères, a été vivement complimenté sur sa décision en rappelant l'ambassadeur français. Les fonds ont éprouvé quelques fluctuations en conséquence.

Le nouveau projet de loi électorale, qui en abolissant le scrutin de liste et exigeant trois années de domicile fixe, réduit de deux ou trois milliers le nombre des électeurs, a causé une vive agitation dans toute la France, et les pétitions contre le projet de loi pleuvent de toutes parts, et plusieurs amendements y ont été faits. Trois des principaux journaux démocratiques ont été supprimés, et plusieurs officiers de la garde nationale ont été punis pour avoir signé des pétitions.

Quoique la garnison de Paris eût été renforcée de 15,000 hommes, les craintes d'une insurrection s'étaient ravivées. Le plan d'une insurrection avait même été publié dans les premiers jours de la semaine ; mais d'un autre côté on a aussi fait connaître le plan de défense tracé par le gouvernement et on le regarde comme efficace au point de rendre le succès prompt et absolument certain.

Les ministres ont engagé Louis-Napoléon, à se retirer pour une quinzaine de jours à Fontainebleau.

Des émeutes avaient éclaté en diverses parties du pays, mais à la date des dernières nouvelles on les regardait comme supprimées.

Nouvelles Religieuses.

CONVERSION.—Lundi, 20 du courant, le village de Longueuil était témoin d'un beau et touchant spectacle religieux.

Ce jour-là, Edouard Holland, écrivain, ex-capitaine dans le 104e régiment d'infanterie, se faisait catholique entre les mains de M. l'abbé Chiniquy, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Ce brave officier, après s'être plusieurs fois distingué par son intrépidité dans de glorieux combats, tels que ceux d'Aboukir, de Sack et d'Albano, etc. vivait retiré et ne s'occupait plus surtout depuis quelque temps, que de l'étude de la religion.

Son esprit était trop cultivé et trop bien pour ne pas voir bientôt la vérité et son cœur trop bien fait pour ne pas l'aimer. Il l'a connue cette vérité et à peine sa lumière a-t-elle brillé à ses yeux, qu'avec un courage digne d'un soldat et la docilité d'un enfant de Dieu, il s'est jeté dans le sein de l'Eglise Catholique pour y trouver la paix et la sécurité qu'on cherchera toujours vainement ailleurs.

C'était vraiment quelque chose de saisissant, que de voir ce vieux vétéran, courbé sous ses 75 années, d'abord demandant humblement qu'on lui ouvrit les portes de l'Eglise. Après s'avançant d'un pas ferme vers le sanctuaire pour faire avec l'accent d'une forte conviction, la profession de la Foi Catholique..... Chacun de ses paroles faisait palpiter les cœurs de joie et couler des larmes de bonheurs.

PIEMONTE.—EMPISONNEMENT DE L'ARCHEVÊQUE DE TURIN.—L'illustre Archevêque de Turin est maintenant confesseur de la Foi, ayant été jeté en prison pour avoir résisté à des lois schismatiques dernièrement introduites par le gouvernement. Le nom de Franzoni ne sera pas désormais moins honoré que ceux de Marilly et des Droste-Vischering.

Ce fut samedi, le 4 mai, à une heure après midi, qu'un capitaine et un brigadier de carabiniers se présentèrent au palais de l'Archevêque de Turin, et qu'ayant été introduits en la présence du prélat, signifièrent à Sa Grâce de la suivre à la citadelle, en qualité de prisonnier. L'archevêque, conservant sa sérénité, se contenta de demander quelques moments pour se revêtir d'habits plus chauds, et, il suivit, son bréviaire sous son bras, les ministres de la violence publique. Comme pour augmenter le scandale de cette arrestation, on choisit pour l'exécuter un jour reconu jour de fête même par la loi civile.—Le soir, une députation des chanoines vint apporter au noble captif un témoignage du respect et de la sympathie de tout le chapitre. Le lendemain, dimanche, des prières publiques furent faites dans toutes les Eglises de Turin, et les prêtres ajoutèrent, à la messe, l'Oraison Pro episcopo constituto in carcere.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR,

Permettez-moi de me servir de la voie de votre journal pour donner sur les mines de la Californie certains renseignements qui m'ont été demandés par plusieurs personnes du Canada, et dont la publicité peut-être utile à un bon nombre de mes compatriotes. Je ne dirai rien des mines pour les avoir vues moi-même ; car quelque près que j'en sois je n'y suis jamais allé ; mais ce que j'en dirai je l'ai pris des rapports continuels que j'ai eus depuis 18 mois avec ceux qui y travaillent.

Bien différentes de ce qu'elles paraissent avoir été la première année de leur découverte, je crois pouvoir affirmer que depuis l'été dernier les mines de la Californie offrent aux étrangers qui viennent les exploiter des chances de profits à peine proportionnées aux risques, aux pertes, aux souffrances et aux dangers auxquels elles les exposent. L'or y est en abondance, c'est incontestable, et au-delà peut-être de toute expression ; mais il n'est pas donné à tout le monde d'en profiter : et de tous ceux à qui j'ai eu occasion de parler à leur retour des mines dans le cours de l'été dernier et depuis, je n'hésite pas à dire qu'il n'y en a pas un tiers qui m'aient répondu " nous avons réussi passablement ;" les deux tiers au moins m'ont assuré avoir à peine payé leur temps ou avoir perdu et leur temps et toutes les dépenses qu'ils avaient faites. Ce manque de succès chez un si grand nombre est attribuable à plusieurs causes. D'abord ne peuvent réussir à travailler les mines avec avantage ceux qui sont habitués à un travail manuel dur et constant, à une nourriture grossière, malsaine et souvent insuffisante et à des privations de toute espèce ; qui sont d'une sobriété à toute épreuve et exempts d'habitudes immorales et de l'amour du jeu ; car il n'y a aucune place au monde probablement où les occasions de tous les vices, celles surtout de la ivrognerie, du jeu et de la débauche abondent comme en Californie maintenant et surtout sur les mines. On parle beaucoup des grandes villes de l'Europe où les occasions de désordres sont si communes et si attrayantes ; mais il n'y a pas l'ombre de comparaison à faire entre ces villes et l'état actuel de la Californie sous ce rapport. Or la plupart de ceux qui viennent aux mines n'ont pas les qualités et les habitudes physiques propres au genre de travail qu'elles exigent, ou sont adonnés à quelques-uns des vices qui y dominent. De plus pendant 3 à 4 mois de l'été, qui, sans cela, seraient le temps le plus favorable pour travailler sur les mines, on ne peut demeurer sur une partie d'entre elles sans s'exposer à contracter des maladies pestilentielles qui emportent un grand nombre de victimes et qui laissent dans les autres un état de faiblesse et de langueur qui les tient pendant plusieurs mois hors d'état de travailler. Bien différents de ceux qui y étaient venus l'année précédente, de tous les Canadiens d'Orégon qui sont venus sur les mines l'été dernier, près d'un tiers y ont été malades, de sorte que c'est à peine si une dizaine d'entre-eux sont retournés en Orégon avec quelques profits : la plupart y ont perdu les dépenses qu'ils avaient faites pour y venir et plusieurs y ont contracté des dettes. En général les soins des médecins, les remèdes et la pension arrachent aux malades sur les

mines presque tout ce que leur travail aurait pu leur procurer jusqu'alors.

En somme donc je suis d'avis que les avantages qu'offrent les mines de la Californie en ce moment compensent à peine les pertes, les dangers et les privations auxquelles on s'expose pour les venir exploiter. Si à cela on ajoute la considération des sommes considérables qu'il en coûte pour se transporter du Canada ici, pour voyager d'un poste à l'autre en Californie, et pour s'y procurer la vie et le couvert, la difficulté ou plutôt la presque impossibilité d'y trouver en cas de maladie l'assistance et les soins nécessaires etc., etc., toute personne réfléchie y pensera à deux fois avant de se décider à quitter le Canada pour les mines de la Californie.

Je n'ai vu encore moi-même que de mes jeunes compatriotes récemment arrivés du Canada ; car j'ai été 4 mois absent ; mais on m'assure que la plupart en arrivant à San Francisco, apprenant l'état des choses, et se trouvant déjà sans presque sans argent paraissent découragés et expriment le regret d'avoir quitté le Canada. En effet c'est proprement en mettant le pied sur le sol de la Californie que l'on commence à s'apercevoir de ce qu'il en coûte pour parvenir à prendre sa part du précieux métal ; et se trompent beaucoup ceux qui croient en devoir être quittes pour les quelques centaines de piastres qu'ils ont à payer pour le trajet du Canada à San Francisco. En débarquant il leur faut commencer à payer 3 à 4 piastres de pension par jour pendant tout le temps qu'ils doivent demeurer à San Francisco avant de monter aux mines, ce qui quelquefois peut durer plusieurs jours suivant les circonstances. S'ils y sont malades, ils doivent payer de 10 à 16 piastres par jour pour être admis dans un hôpital ; et s'ils n'ont pas de quoi payer ou des amis pour les recevoir, ils sont abandonnés à eux-mêmes et exposés à mourir dans les rues sans aucune assistance, comme il est arrivé déjà plus d'une fois. Ensuite, il faut penser aux mines qui sont à quelques centaines de milles de distance : si on veut y aller par terre il faut y acheter au moins chacun deux chevaux de 100 à 150 piastres chaque, puis des selles et provisions : si on y va par eau il faut payer 30 piastres sur le bateau à vapeur jusqu'à la ville du Sacramento sans compter la pension, et du Sacramento aux mines d'avantage, mais je ne sais combien ; et de plus on a la chance de tomber malade en arrivant aux mines avant même d'avoir commencé à travailler, surtout si c'est en été.

Mais d'un autre côté, je dois avouer que ceux qui auront apporté avec eux assez d'argent pour répondre à toutes leurs dépenses, qui auront échappé aux dangers d'une longue navigation, aux assassinats et aux vols si fréquents sur les mines aussi qu'aux maladies ; qui se seront appliqués à un travail assidu accompagné d'une stricte économie et d'une grande sobriété, pourront en peu d'années se voir à la tête d'une belle fortune. Mais sera ce le plus grand nombre ? L'expérience a prouvé le contraire jusqu'à présent pour l'avenir nous verrons.

Au reste je considère comme un mauvais plan de partir du Canada pour venir travailler aux mines pendant quelque temps et s'en retourner ensuite. Il me paraît bien préférable que ceux qui veulent avoir leur part de ce trésor ouvert ici à tout le monde, mais qui ne s'obtient qu'avec de grands sacrifices, partissent pour la Californie avec l'intention de s'y fixer pour toujours. Ceux qui seraient mariés et qui n'auraient pas le moyen de conduire pour le moment leurs familles avec eux, pourraient venir de l'avant, commencer un établissement, puis faire venir ensuite leurs familles, quand ils se seraient procurés l'argent nécessaire. Mais ce n'est pas sur les mines que je conseillerais à ces personnes d'aller se fixer ; ce serait dans la plaine où les environs de la plaine appelée de Santa Clara, où j'ai habité pendant plusieurs mois et qui jouit d'un climat très salubre et de l'un des plus beaux du monde avec un sol d'une grande fertilité. Ces personnes, ainsi établies à une petite distance des mines pourraient, tout en faisant valoir leurs terres, choisir les moments favorables pour aller travailler sur les mines sans s'exposer aux maladies, accidents, pertes de temps et dépenses inutiles auxquelles s'exposent la plupart de ceux qui ne viennent en Californie qu'en passant. C'est ainsi qu'en agissant ordinairement les résidents actuels de ce pays.

Mais avant tout qu'on n'oublie pas qu'ici comme ailleurs on a rien pour rien, et que pour commencer un établissement, de quelque nature qu'il soit, il faut avoir des fonds. C'est à chacun donc de bien faire ses calculs avant de prendre aucune décision définitive. J. B. A. BROULET, Pte. Missionnaire.

San Francisco Haute Californie 15 Avril 1850.

P. S. Les personnes qui désormais voudraient avoir des renseignements sur la Californie pourront s'adresser au Rev. M. Ant. Lauglois, qui m'a remplacé à San Francisco ; et ceux qui m'écriront voudront bien m'adresser leurs lettres en Orégon, où je dois retourner assez prochainement, quoique j'en arrive. L'adresse devra être "à Oregon City Oregon Territory via New-York, Panama et San Francisco ;" non pas que je doive demeurer à Oregon City, mais parce que cette ville est la place où s'arrête le poste.

Je viens d'apprendre par M. F. Picard, un de ses compagnons de voyage, que le jeune Dr Daodst de Beauharnais est mort dans la traversée de Panama à San Francisco. M. George Languedoc que je viens de voir ainsi que quelques autres Canadiens me disent être d'avis qu'il n'est pas prudent de partir du Canada sans avoir au moins 400 piastres dans sa bourse afin d'être en état de faire face à toutes les dépenses prévues et imprévues du voyage.

J. B. A. B.

Nouvelles et Faits Divers

ASSURANCE DES EGLISES DE CAMPAGNE.— Depuis la publication de notre dernière feuille, trois autres Fabriques, celle de Terrebonne, de St. Jérôme et de Rigaud, nous ont transmis l'information officielle de leur décision à entrer dans le projet d'Assurance pour les églises de campagne.

ASTRONOMIE.—Le 11 novembre 1572, on vit apparaître subitement dans la constellation Cassiopee une nouvelle étoile dont l'éclat surpassait les plus belles du firmament, et qui passait à l'œil nu en plein midi. Elle était d'abord d'une blancheur parfaite ; puis son éclat alla toujours en diminuant, elle devint jaune, jusqu'à ce qu'enfin elle parut rouge ; mais au bout de quelques mois, elle disparut entièrement.

DISTRICT DE GASPE.—La Gazette de Gaspé annonce que M. Cuthbert, membre du parlement pour le comté de Bonaventure, a résigné son siège.

Il va paraître un nouveau journal à Gaspé.

DECES.

A St. Sulpice, mardi le 21 du courant, M. Benjamin Piché fils de M. B. Piché marchand du lieu à l'âge de 20 ans, après une maladie de convulsion qu'il a supportée depuis quatre mois avec la plus parfaite résignation.

BAZAR!!!

LES Dames du Faubourg de Québec et plusieurs des Dames du Faubourg St. Laurent, font savoir au public que, LUNDI, MARDI, MERCREDI de la semaine prochaine (3, 4 et 5 juin), à une heure P. M., elles ouvriront un BAZAR dans la Salle des RR. PP. Oblats, rue Visitation, Faubourg de Québec, au profit de la Chapelle St. Pierre. Ces Dames osent espérer que les Messieurs et les Dames charitables de la Ville et des Faubourgs leur feront l'honneur de visiter leur Bazar et de favoriser leur entreprise. Montréal, ce 31 mai 1850.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ DE FINANCES ET DE SECOURS.

JEUDI étant Fête d'Obligation (LA FÊTE DIEU) l'Assemblée du Comité qui devait avoir lieu hier, en vertu de la 64e Section des Règlements, est remise à AUJOURD'HUI, le 31 du courant, à 7 1/2 heures P. M. dans l'une des Salles de l'Hôtel de Ville, rue Notre-Dame. Le Comité de Finances et de Secours espère que les membres de l'Association s'empresseront de payer le montant de leur contribution entre les mains de RONALD TREMBLAY, Sec. Trésorier-Général.

Les Membres du comité de l'Association en général sont invités à assister en corps à la procession solennelle de la FÊTE-DIEU, qui a lieu dimanche prochain. Ils voudront bien se rendre comme les années précédentes, à la Sacristie, à 7 1/2 heures, pour y prendre leurs insignes. Entrée par la rue St. Joseph.

LUDGER DUVERNAVY, Com.-Ordon.

Montréal, 31 mai 1850.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

UNE assemblée générale de tous les Membres de l'Association ST. JEAN BAPTISTE aura lieu LUNDI, le 3 juin prochain, dans l'une des Salles de l'Hôtel de Ville, à 7 heures P. M. précises, en conformité à la 25e section des Règlements.

LUDGER DUVERNAVY, Com.-Ordon.

Montréal 31 mai 1850.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX. Les Sousignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REÇUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou étiquetés cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec relieres ordinaires et autres.

On prend en paiement des Débentures.

E. R. FABRE ET Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES.

Reduction de prix. Les Sousignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petits, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE

A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION, SAVOIR.

La Corporation du Collège de l'Assomption donne notice à toutes les personnes qui sont endettées envers le dit Collège pour le paiement de l'instruction de leurs enfants, antérieurement au PREMIER AOUT 1849, de venir solder leurs comptes, ou prendre des arrangements d'ici au PREMIER JUIN prochain sans faute. Faute de quoi leurs comptes seront mis indistinctement entre les mains d'un Avocat.

S'adresser à M. Guilbault au Collège, ou au Révd. M. Dorval à la Cure, ou au Soussigné, l'un des membres de la dite Corporation chargé spécialement de cette affaire.

L. J. C. CAZENEUVE. L'Assomption, le 26 avril 1850.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES Syndics de l'Eglise, etc., de St. Urbain, recroivent les propositions pour les constructions d'une Eglise, Sacristie et Presbytère à être érigés dans la susdite Paroisse. Les Plans et Devis seront déposés chez M. Doucet, un des Syndics résidant au rang double à dater du QUINZE MAI présent. Les propositions seront reçues par lettres cachetées le ou avant le 30 juin prochain. L'entrepreneur devra être une personne solvable ou fournir des cautionnements à la satisfaction des Syndics. Les lettres adressées aux Syndics des bâtisses de St. Urbain via Ste. Martine.

Par ordre, JOS. BUREAU. St. Urbain, 7 mai 1850.